

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 31 octobre 2014
(convocation du 24 octobre 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

EXCUSES :

Mme CAZALLET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - Territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux
- Fourniture et mise en service du nouveau système billettique des transports
publics de La Cub - Marché négocié - Autorisation de signature**

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les objectifs de La Cub en matière de billettique s'articulent autour de 7 axes principaux :

- renouveler le système billettique actuel qui arrive à obsolescence et qui ne répond plus aux besoins ;
- moderniser son réseau de transport (évolution tarifaire, canaux de distribution ...) ;
- disposer d'un système fiable, sécurisé et évolutif qui permette, via des interfaces ouvertes et réutilisables, de pouvoir enrichir son système avec du matériel issus de fournisseurs différents ;
- développer un usage multimodal de la billettique (Vélo et auto en libre-service, transport fluvial...) ;
- offrir de nouveaux services liés au transport mais pas uniquement (carte de ville pour la mairie de Bordeaux, pass tourisme, ...) ;
- définir une solution billettique adaptable selon ses besoins afin qu'elle réponde aux spécificités du réseau tout en assurant une interopérabilité billettique avec le Département de la Gironde et la Région Aquitaine, notamment dans le cadre de la démarche interopérabilité en cours ;
- prévoir une interopérabilité au niveau national voire international avec la prise en compte de l'Application Billettique Commune (ABC) sur Near Field Communication (NFC).

Le présent marché a pour objectif le renouvellement du système billettique du réseau de La Cub et l'interopérabilité de celui-ci entre les différentes autorités organisatrices et les opérateurs présents sur le périmètre de la région Aquitaine.

Ce système billettique s'appuiera sur un réseau de distribution moderne (agences commerciales, dépositaires, vente à distance) ainsi que des équipements de chargement/rechargement et validation embarqués, à même de traiter les titres monomodaux et multimodaux portés sur des cartes, billets sans contacts et supports NFC.

Le marché comprend la fourniture, la documentation, la livraison, l'installation, le raccordement, les tests de réception, la formation, la garantie, la mise en service et la maintenance (de type maintenance applicative) de tous les équipements et logiciels nécessaires au fonctionnement complet et opérationnel du système billettique.

Le marché est fractionné en une tranche ferme et deux tranches conditionnelles :

- Tranche ferme (TF) : fourniture et mise en service du nouveau système billettique. La TF est divisée en 2 postes :
 - poste 1 : Fourniture et la mise en service du nouveau système billettique
 - poste 2 : Prestations supplémentaires ultérieures sur bons de commande
- Tranche conditionnelle n°1 (TC1) : fourniture et mise en service de distributeurs de titres de transport complémentaires ;
- Tranche conditionnelle n°2 (TC2) : fourniture et mise en service de matériels de validation complémentaire.

Le délai de réalisation des prestations du poste 1 et des tranches conditionnelles prend fin à la date prévisionnelle de mise en service du système billettique, fixée entre le 6 et le 20 février 2017.

Le délai de réalisation des prestations du poste 2 est de 120 mois à compter de la date figurant dans l'Ordre de Service de démarrage prescrivant le début des prestations de la TF.

L'estimation du marché est de 15 138 630,00 € HT.

Un avis d'appel public à la concurrence a été adressé à la publication au bulletin officiel des annonces des marchés publics et au journal officiel de l'union européenne le 31 décembre 2013.

A la date du 24 janvier 2014, 7 candidats ont déposé leurs candidatures.

- Scheidt & Bachmann,
- Parkeon,
- Vix Technology,
- Init,
- Thalès,
- Groupement Accenture, Hoft & Wessel,
- Groupement Orange – Xerox France.

Ces sept candidatures ont été agréées.

Il leur a été adressé un dossier de consultation, leur prescrivant une date limite de remise des offres pour le 18 avril 2014.

Cinq candidats ont remis leur offre. Il s'agit de :

- Scheidt & Bachmann,
- Parkeon,
- Vix Technology,
- Groupement Orange – Xerox France,
- Thalès.

Les négociations se sont déroulées du 2 au 4 juillet 2014. Les candidats ont été invités à remettre une offre définitive le 18 août 2014.

Les négociations ont porté sur des précisions et améliorations techniques ainsi que sur l'optimisation financière des prestations.

Après classement des offres selon le règlement de consultation, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 15 octobre 2014 a décidé d'attribuer le marché à la société Thalès pour un montant de 13 581 588 € HT.

Les dépenses relatives aux marchés seront imputées sur les crédits ouverts au budget annexe transports 2014 et suivants, sur les chapitres 20, 21 et 23, a minima sur les opérations suivantes :

- 31P121O002 – Ligne TTM,
- 31P016O002 – Système billettique,
- 31P121O001 – Ligne D,
- 31P121O009 – Ligne C (Villenave d'Ornon),
- 31P121O011 – Renforcement de l'offre.

En application des articles L.2121.12 et L.2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dossier de consultation est mis à la disposition des Conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction de la commande publique - Hôtel de La Cub - 3^{ème} étage - rue Jean Fleuret - 33076 Bordeaux cedex.

En conséquence, il apparaît aujourd'hui nécessaire :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec la société Thalès pour un montant de 13 581 588 € HT (soit 16 297 905,60 € TTC),
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement du marché.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-12 et L2121-13

VU le code des marchés publics, et notamment ses articles 65, 144-I.1, 165 et 166,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 15 octobre 2014 attribuant le marché à la société Thalès,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT

- QU'il convient de doter le réseau de transports publics de la Communauté urbaine de Bordeaux d'un nouveau système billettique interopérable, intermodal, performant et évolutif ;

- QUE par sa décision en date du 15 octobre 2014, la Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché portant sur la fourniture et mise en service du nouveau système billettique des transports publics de La Cub à la société Thalès pour un montant de 13 581 588 € HT (soit 16 297 905,60 € TTC).

- QU'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec cette société.

DECIDE

Article 1 : Le projet de marché mis à disposition des élus est approuvé.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer le marché « fourniture et mise en service du nouveau système billettique des transports publics de La Cub » avec la société Thalès, qui a émis l'offre économiquement la plus avantageuse, sur la base d'un montant de 13 581 588 €HT (soit 16 297 905,60 €TTC)

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement du marché.

Article 4 : Les dépenses résultant du présent marché seront imputées sur les crédits ouverts au budget annexe transports 2014 et suivants, sur les chapitres 20, 21 et 23, a minima sur les opérations suivantes :

- 31P121O002 – Ligne TTM,
- 31P016O002 – Système billettique,
- 31P121O001 – Ligne D,
- 31P121O009 – Ligne C (Villenave d'Ornon),
- 31P121O011 – Renforcement de l'offre.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 10 NOVEMBRE 2014

M. CHRISTOPHE DUPRAT